

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1053 Personnel européen

n° 1053

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 août 1946

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro

31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Un congé sans solde d'un mois, pour raison de santé, est accordé à compter du 1er août 1946 à Mme Mongin, secrétaire-comptable auxiliaire en service au cercle DE Djibouti. Durant l'absence de Mme Mongin, M. Raharijaona (Victor), sous gouverneur du cadre spécial de Madagascar, assurera les fonctions de régisseur-comptable de la Caisse des me nues recettes.